

Boulogne-Billancourt, le 10 avril 2025

PROJET DE TRANSFORMATION DE SOLOCAL GROUP EN SOCIÉTÉ EUROPÉENNE

Solocal Group (la « **Société** ») annonce que le Conseil d'administration de la Société du 18 mars 2025 a approuvé le projet de transformation de Solocal Group en société européenne (*Societas Europaea*, SE).

Cette transformation de la Société en société européenne permettrait au groupe Solocal, à la suite de la réalisation de sa restructuration financière en 2024, d'ouvrir une nouvelle page de son histoire et se donner de nouvelles opportunités de développement, en particulier au sein de l'Union européenne dont il ambitionne de devenir leader de son secteur.

S'il doit s'atteler à redresser ses activités en France, le Groupe entend également se préparer dès maintenant à accroître ses activités en Europe qui constitue un marché naturel et sur lequel il a vocation à se développer.

Cette ambition a conduit le management à proposer de changer la forme juridique de la Société et d'adopter par voie de transformation le statut de société européenne, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Le statut juridique de société européenne est cohérent avec la volonté du Groupe d'étendre ses activités sur les marchés européens. En effet cette forme juridique permet de simplifier les formalités d'ouverture de succursales dans certains Etats membres de l'Union européenne, ou encore d'opérer des acquisitions par fusion directe et ainsi de faciliter l'expansion du Groupe en Europe.

Cette forme sociale présente également l'avantage de bénéficier d'un régime juridique homogène et reconnu au sein de l'Union Européenne, et permettrait d'asseoir la position du Groupe dans le cadre de ses négociations avec ses grands partenaires stratégiques internationaux (Google, Meta, Apple ou Microsoft). Elle renforcerait également l'attractivité du Groupe à l'endroit des talents européens.

La transformation n'affectera pas les droits des actionnaires de la Société qui demeureront actionnaires sans qu'aucune action de leur part soit requise. Elle n'aura, en soi, aucun impact sur la valeur des titres de la Société, étant précisé que le nombre d'actions émises par la Société ne sera pas modifié du fait de cette opération.

L'organisation de la gouvernance de la Société restera inchangée.

Le projet de transformation sera soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires de la Société qui se tiendra le 5 juin 2025.

En outre, les porteurs de titres obligataires émis par la Société (réunis en assemblée générale d'obligataires ou à l'issue d'une consultation écrite, si le contrat d'émission le prévoit), statuant à la majorité des deux tiers des voix dont disposeront les porteurs présents ou représentés, se prononceront sur le projet de transformation.

Un ou plusieurs commissaires à la transformation, chargés d'établir un rapport destiné aux actionnaires attestant que la Société dispose d'actifs nets au moins équivalents au capital augmenté des réserves que la loi ou les statuts ne permettent pas de distribuer, seront désignés par le Président du Tribunal de commerce de Nanterre statuant sur requête.

Avertissement

Ce communiqué de presse a été préparé par Solocal Group exclusivement à titre d'information. Il ne constitue ni n'inclut aucun conseil ou recommandation de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant les titres de Solocal Group ou concernant le bien-fondé de toute transaction ou la prise de toute décision d'investissement. Il ne constitue ni n'inclut aucune confirmation ou engagement de Solocal Group (ou de toute autre personne) concernant la valeur présente ou future des activités de Solocal Group, de ses titres, de ses filiales ou de tout autre actif de Solocal Group.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, de valeurs mobilières de Solocal Group.

FR - Solocal - www.solocal.com

Solocal, leader français du marketing digital, accompagne les entreprises locales – ETI, TPE, PME, grandes enseignes et collectivités – dans leur digitalisation et le développement de leur activité. Chaque jour, des centaines de milliers d'entreprises en France font confiance à ses solutions digitales innovantes : gestion de la présence en ligne, création de sites web et e-commerce, publicité digitale. Avec PagesJaunes, sa marque emblématique, Solocal aide les internautes et mobinautes à trouver les professionnels répondant à leurs besoins. Fort de plateformes technologiques évolutives, de données géolocalisées, d'une audience massive et d'une couverture commerciale unique en France, Solocal collabore avec les GAFAM pour maximiser l'efficacité de ses services digitaux. Sa filiale Regicom complète cette offre en proposant aux entreprises locales des solutions performantes en e-commerce, gestion de projet et stratégie digitale. Ensemble, Solocal et Regicom œuvrent pour dynamiser la vie économique locale en offrant des outils digitaux innovants et performants.

Contacts presse

Charlotte Millet
+33 (0)1 46 23 30 00
charlotte.millet@solocal.com

Edwige Druon
+33 (0)1 46 23 37 56
edruon@solocal.com

Contact investisseurs

Clément Ginet
+33(0)1 46 23 30 61
cginet@solocal.com

Nous suivre



solocal.com